

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22^{ème} EDITION DU BAROMETRE AMCHAM-BAIN

La résilience du modèle français pendant la crise sanitaire et la reprise de l'activité génèrent chez les investisseurs américains un net regain d'optimisme et de confiance

Paris, le 17 février 2022 – L'AmCham (Chambre de Commerce Américaine en France) et le cabinet de conseil Bain & Company publient aujourd'hui la 22^{ème} édition du Baromètre AmCham-Bain, qui mesure chaque année le moral des investisseurs américains en France et leur perception de l'attractivité de la France et de son environnement économique. 6 chiffres clés méritent d'être mis en avant cette année :

1. **Le NPS® (Net Promoter Score) de la France gagne 19 points** et atteint son score le plus haut depuis 2008 en s'établissant à -1 %.
2. **Environ 74 % des investisseurs américains anticipent une évolution positive** du contexte économique en France dans les 2-3 prochaines années (contre 39 % l'année dernière).
3. **La France perd 4 places en termes de disponibilité de la main d'œuvre**, une attente importante des investisseurs.
4. **59 % des investisseurs estiment que leur entreprise a retrouvé son niveau d'activité économique d'avant-crise** (54 % des investisseurs estiment que l'impact de la crise sera neutre).
5. **Plus de la moitié des répondants (57 %) perçoit les mesures de soutien aux entreprises mises en place par l'État comme plus compétitives** que celles des autres pays européens, notamment la mise en place du pass sanitaire.
6. **57 % des répondants estiment que l'hybridation du travail a eu un impact positif** sur la performance des entreprises (le télétravail a augmenté dans 67 % des cas).

Perception : l'image de la France sort grandie de la crise sanitaire, celle-ci lui ayant permis de révéler de précieux atouts

- **La perception de la France comme une destination attractive pour les collaborateurs étrangers est aussi en très fort rebond : le NPS des collaborateurs atteint 14 %, soit 9 points de plus qu'en 2020.**

32 % des personnes interrogées sont favorables à une implantation en France. C'est 6 points de plus qu'à la veille de la crise, en 2019. La crise a donc eu un effet positif sur la manière dont est perçue la France, aujourd'hui considérée comme destination privilégiée en Europe pour les investisseurs américains. En effet, 63 % des répondants cette année pensent que la perception de la France par leur maison-mère est bonne ou excellente. Ce chiffre était de 48 % l'année dernière. Ce regain d'optimisme enregistré en 2021 s'explique notamment par la solidité du modèle français qui a su être éprouvé et résister à la crise sanitaire et, d'autre part, au fait que les mesures prises par le gouvernement en place pour gérer la sortie de crise ont été perçues favorablement par les investisseurs étrangers.

- **La résilience du modèle, la capacité à entreprendre et à innover grâce à une main d'œuvre qualifiée sont les principaux atouts structurels de la France**

Sa capacité à absorber les chocs est l'un des premiers facteurs à l'origine du regain d'optimisme dont bénéficie la France cette année. Les investisseurs américains expriment un net regain de confiance à l'égard de la France, ayant constaté la résilience de son modèle. Cette résilience s'explique par la solidité de fondamentaux structurels : qualité de la vie, de l'environnement culturel, de l'accès aux services de santé et qualité des infrastructures. Les investisseurs américains saluent aussi la forte capacité de la France à innover et à entreprendre. 81 % des répondants perçoivent positivement ou très positivement l'écosystème d'innovation dans l'hexagone. Plus de la moitié d'entre eux annoncent collaborer avec des startups françaises. La formation professionnelle est aussi saluée. Ce tissu favorable à l'innovation s'explique par le haut niveau d'éducation et de recherche dans le pays, aboutissant à une main d'œuvre disponible de qualité. Ces compétences créent un contexte favorable à l'implantation d'entreprises américaines en France.

- **En réponse à la conjoncture, les mesures prises par le gouvernement pour sortir de la crise et en neutraliser les effets ont été jugées positives**

57 % jugent compétitives ou très compétitives les mesures de soutien aux entreprises prises par les pouvoirs publics français depuis le début de la crise sanitaire. La stratégie vaccinale ambitieuse couplée à la réouverture progressive des frontières et aux perspectives de sortie de crise ont généré un climat de confiance de la part des investisseurs. La conduite des réformes du gouvernement Macron bénéficie d'une appréciation positive ou très positive, qu'il s'agisse de l'investissement étranger (+13 points) ou de la situation économique (+14 points). Les annonces faites sur le plan d'investissement « France 2030 » sont saluées par 53 % des répondants, laissant espérer une pérennité de la reprise et une amélioration de la compétitivité. Le gouvernement français a ainsi su se démarquer positivement d'autres pays européens et gagner la confiance des investisseurs, même si de nombreuses zones restent encore floues notamment quant aux réponses qui seront apportées face à la dette. Ces décisions politiques sont importantes pour l'état d'esprit des répondants qui sont 59 % à estimer que le niveau de performance d'avant-crise est déjà atteint. 54 % d'entre eux pensent que le Covid n'aura pas d'impact sur les investissements en France. Le cadre législatif entourant le télétravail ayant été bien établi (56 % des répondants le reconnaissent), l'hybridation du travail a renforcé la performance perçue dans l'entreprise dans 57 % des cas.

- **Mais les atouts du modèle français et le regain d'optimisme n'occulent pas des zones d'inquiétudes persistantes**

Des points faibles persistent d'année en année. Il s'agit du coût du travail, de la fiscalité, de la complexité administrative, du coût des licenciements et du climat social instable. La hausse de l'inflation est également perçue comme inquiétante pour 56 % des répondants. Même si 53 % d'entre eux reçoivent l'annonce du plan « France 2030 » comme un facteur positif, la politique du « quoi qu'il en coûte », en creusant la dette publique, demeure un point d'inquiétude. 62 % des répondants se déclarent ainsi inquiets ou très inquiets par rapport à la dette publique française. Ce climat de confiance apportée au gouvernement actuel articulé avec une inquiétude vis-à-vis de la dette et de l'inflation galopante font des résultats de l'élection présidentielle un moment particulièrement attendu de la part des investisseurs étrangers.

Projection : les investisseurs américains font le pari de la reprise d'activité pour une France qui a les bonnes cartes en main, notamment l'opportunité de mener une croissance vertueuse autour de la transition écologique

- **L'importance de la transition écologique**

La transition écologique émerge comme un facteur de la reprise économique. Le pays est attendu comme un leader européen de la transition énergétique. A l'heure où l'État Français vote la Loi « Climat et Résilience » et où l'Europe déroule les différentes initiatives de son « Green deal », les répondants estiment en majorité que cette transition aura un impact positif sur l'avenir de l'économie française. La France se situe à un tournant de son histoire et peut saisir l'opportunité de mener sa relance autour de la croissance verte.

- **Les perspectives de création d'emplois retrouvent le niveau d'avant-crise**

Dans les 2-3 ans à venir, 51 % des répondants estiment que le nombre de salariés présents dans leur entreprise en France va augmenter, contre 27 % l'année dernière. Ce chiffre est encore éloquent sur la confiance accordée au retour de la croissance en France. L'évolution du contexte économique est en effet perçue comme positif par 74 % des répondants, chiffre qui n'avait pas été aussi haut depuis 2017.

Recommandations et engagements de l'AmCham en France

1. Intensifier les efforts contre les tensions de recrutement

La crise de la Covid-19 a bouleversé nos rapports au travail. D'une part, le télétravail s'est généralisé et d'autre part, certains secteurs peinent à mobiliser les équipes (hôtellerie, restauration mais aussi finance, conseils, ingénierie). L'attractivité de la France et la fluidité des embauches sont donc aujourd'hui au cœur des préoccupations des entreprises. Pour répondre à cette pénurie de main d'œuvre dans la durée, l'AmCham recommande de tirer profit des enseignements de la crise.

3 recommandations :

- Renforcer le cadre législatif afin d'encourager le télétravail et permettre à une main d'œuvre, où qu'elle se trouve sur le territoire et à l'étranger, de se rendre accessible ;
- Donner un cadre législatif à la durée de travail en promouvant la négociation en fonction des métiers et des besoins de l'entreprise ;
- Favoriser l'actionnariat, ainsi que la participation et l'intéressement des salariés.

2. Réduire la cotisation sociale et solidaire des sociétés représentant un barrage injustifié à l'attractivité

Alors que le Baromètre indique que le régime fiscal est l'un des principaux facteurs de décision d'investissement, 48% des répondants décrivent le régime fiscal de la France comme étant l'un de ses points faibles. Ce résultat est le reflet d'une imposition sur la production supérieure à la norme européenne. Dans ce contexte, l'AmCham France salue la baisse de 50% de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et recommande de supprimer la cotisation sociale de solidarité des sociétés (C3S).

3. Poursuivre la dynamique de simplification administrative afin de conforter la place de la France en tant que porte d'entrée du marché européen

La place stratégique de la France comme point d'entrée dans l'Union Européenne est renforcée depuis le Brexit. Pourtant, la lourdeur administrative la pénalise.

3 recommandations :

- Accélérer le « choc de simplification » mis en œuvre par le gouvernement ces dernières années en mettant en place les moyens nécessaires à la dématérialisation des

processus administratifs comme c'est déjà le cas dans certaines grandes administrations du pays ;

- Mieux cibler les domaines à adresser en priorité, via la consultation ;
- Poursuivre les efforts de la France en matière de lutte contre la « sur-transposition » des directives européennes en droit français qui contribuent à complexifier l'intégration au marché français des entreprises américaines.

4. Utiliser la transition écologique comme vecteur d'attractivité

La transition écologique a trop longtemps été mise en opposition avec la prospérité économique. L'AmCham France estime que celle-ci peut en réalité être vecteur d'attractivité. Ce constat est confirmé par nos partenaires puisque 52% des interrogés estiment que les grandes politiques menées à ce sujet ont eu un écho positif en termes d'attractivité pour le pays (contre 8% qui parlent d'un effet négatif). La France se doit de tirer parti de cette nouvelle conjoncture afin de devenir un leader en la matière.

4 recommandations :

- S'illustrer sur cette thématique, en particulier dans le secteur de l'énergie décarbonée. Le développement du nucléaire et de l'hydrogène « vert » devraient devenir les axes clés de la production énergétique française. L'objectif est donc de renforcer les compétences et les investissements dans ces secteurs afin d'offrir une énergie financièrement compétitive et écologiquement responsable ;
- Cesser de laisser le sujet de l'écologie être l'otage des oppositions partisans des luttes politiques. Il doit devenir un axe essentiel dans le développement industriel du pays et dans les préoccupations de chacun. Aujourd'hui, c'est en particulier la question de l'énergie qui se trouve au centre des enjeux économique-écologiques des entreprises. On voit comme le coût de l'énergie peut avoir un impact déterminant sur les performances économiques de nos entreprises ;
- Traiter la transition écologique avec pragmatisme, ambition et réalisme, pour la transformer en opportunité pour le pays tout entier ;
- Faire émerger davantage de concertation entre les acteurs politiques et les secteurs économiques lors de l'élaboration des normes et des politiques publiques menées sur le sujet de la transition écologique.

5. Densifier le maillage de l'écosystème d'innovation, particulièrement dans les régions

D'année en année, l'écosystème français d'innovation devient plus riche et dynamique du fait du succès des politiques de soutien aux jeunes entreprises innovantes. L'augmentation du nombre de licornes françaises en témoigne. 81% des investisseurs ont d'ailleurs une vision positive ou très positive de l'écosystème d'innovation français. Mais, bien que positif, ce chiffre est en légère baisse par rapport au niveau de 2020 (-5 points).

4 recommandations :

- Renforcer et densifier le maillage de l'écosystème d'innovation en démultipliant les liens entre les différents acteurs de l'écosystème (entreprises, investisseurs, incubateurs et accélérateurs, centres de recherche, universités et pouvoirs publics) qui parfois demeurent trop éloignés les uns des autres ;
- Renforcer le partenariat entre les régions au travers des Agences régionales de l'innovation, des Chambres régionales de commerce et d'industrie et de Bpifrance afin

d'accélérer la diffusion locale des mesures de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat et ainsi, mieux répartir l'écosystème d'innovation sur l'ensemble du territoire ;

- Favoriser le développement et la réussite des initiatives menées par les jeunes talents étrangers sur le territoire national en assouplissant la délivrance de visas. A l'instar des États-Unis, la France pourrait offrir à ces talents une plus grande facilité d'accès aux financements publics et privés en favorisant les partenariats avec les universités / grandes écoles et les forums d'incubation partagés avec les entreprises.
- Dans le but de retenir ces talents, favoriser le développement d'une culture entrepreneuriale en France et d'un partage de la réussite, favoriser et sécuriser le traitement social et fiscal des management packages, encourager les différents outils permettant un actionnariat salarié (AGA, BSA, BSPCE, Stock-options, etc.) et accompagner le partage du fruit de la performance des entreprises, notamment celles participant à l'innovation.

Image Sept – 01 53 70 74 70

Florence Coupry – fcoupry@image7.fr

Bain & Company – 01 44 55 75 75

Jérôme Guilbert

AmCham France - 01 56 43 45 63

Zahira Benabdallah – Zahira.benabdallah@amchamfrance.org

À propos de l'AmCham en France

L'AmCham France a été fondée en 1894 pour promouvoir les échanges économiques entre la France et les États-Unis. En tant que plateforme de rencontre, de réflexion et d'échange, l'AmCham France agit comme un trait d'union entre les milieux politique, économique et académique. Elle regroupe aujourd'hui 200 entreprises françaises et américaines de premier plan ainsi que de nombreux partenaires académiques et économique attachés à la relation transatlantique. Indépendante de tout gouvernement, et convaincue que les entreprises ont un rôle crucial à jouer pour faire émerger de nouvelles idées dans le débat public, elle est force de propositions pour répondre aux grands défis sociétaux, économiques et environnementaux. A ce titre, l'AmCham France s'attache à renforcer l'attractivité de la France. Elle œuvre ainsi, au nom de ses membres, auprès des décideurs publics pour développer et consolider un environnement français favorable aux entreprises internationales, et notamment américaines, qui sont les 1ers investisseurs et employeurs étrangers en France.

Davantage d'informations sur notre site : <https://amchamfrance.org/>

À propos de Bain & Company

Bain & Company est le cabinet de conseil en management reconnu par les dirigeants pour sa capacité à matérialiser des impacts et des résultats dans leurs organisations. Bain & Company conseille les entreprises sur leurs enjeux stratégiques de *private equity*, fusions & acquisitions, excellence opérationnelle, biens de consommation et distribution, marketing, transformation digitale, technologie et « advanced analytics ». Les associés et les équipes de Bain & Company co-développent des recommandations avec leurs clients et s'assurent que ces entreprises disposent des outils et compétences pour les mettre en œuvre afin de préserver les progrès et la valeur de cet investissement. Pour garantir l'alignement des intérêts du



cabinet avec ses clients, Bain & Company s'appuie sur la performance constatée de ses interventions. Fondé en 1973, Bain & Company s'appuie sur 57 bureaux dans 36 pays pour accompagner les entreprises de tous les secteurs d'activité et sur tous les marchés.

Davantage d'informations sur notre site : www.bain.com/fr - Suivez-nous sur Twitter @BainCompanyFR